



C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre



## Un plan de relance de la sauvegarde ?

**Jeudi 19 mars 2009**

**Park Hyatt Paris Vendôme**

de 8 h 30 à 10 h 30

# Comment sauver les entreprises en difficulté ?

En cette période de crise, cette question toujours actuelle devient encore plus cruciale. Depuis quelques années nos gouvernements ont décidé de favoriser le traitement anticipé des difficultés. Plutôt prévenir que guérir !

La procédure de sauvegarde est devenue l'emblème de cette anticipation. Pour autant, le bilan de trois années d'application de cette procédure semble rester modeste.

La nouvelle réforme du droit des entreprises en difficulté a eu pour objectif de rendre plus accessible et plus attractive la procédure de sauvegarde notamment en s'inspirant davantage du "Chapter Eleven".

L'ordonnance du 18 décembre 2008, qui est entrée en vigueur le 15 février dernier, apporte donc de nombreuses améliorations opportunes sur des points significatifs.

**Pourquoi, et comment, recourir à la sauvegarde en 2009 ?**

**Quels sont les risques et les opportunités de cette procédure ?**

**La sauvegarde nouvelle formule permettra-t-elle d'aider plus rapidement et plus efficacement les entreprises en difficulté ?**

## Intervenants

Petit-déjeuner débat animé par Frédéric Hastings, journaliste à La Tribune

- Un représentant du Ministère de la Justice
- Madame le doyen Chantal Lardennois, Chambre Commerciale, Cour de Cassation
- Jean-Louis de Bernardy, Vice-Président de l'AFIC et Associé d'ACTIVA CAPITAL
- Laurent Camilli, Associé Gérant, CLOSE BROTHERS
- Jean-Bertrand Drummen, Président du Tribunal de commerce de Nanterre
- Gilles Roland, Associé, FIN'ACTIVE
- Régis Valliot, Administrateur Judiciaire, SCP VALLIOT, LE GUERNEVE, ABITBOL
- Alexandre Bastos, Avocat, CMS Bureau Francis Lefebvre
- Isabelle Buffard-Bastide, Avocat, CMS Bureau Francis Lefebvre
- Daniel Carton, Avocat, CMS Bureau Francis Lefebvre
- Alain Hermann, Avocat, CMS Bureau Francis Lefebvre
- Yves Huyghé de Mahenge, Avocat, CMS Bureau Francis Lefebvre

# Programme

- 8 h 30 - 9 h 00 : Accueil café
- 9 h 00 - 9 h 10 : Introduction
- 9 h 10 - 9 h 35 : première table ronde
- 9 h 35 - 10 h 00 : seconde table ronde
- 10 h 00 - 10 h 30 : débat

## Première table ronde : Pourquoi choisir la sauvegarde ? Quelles alternatives existe-t-il ?

- ▮ Conditions à remplir pour obtenir l'ouverture d'une procédure de sauvegarde : une volonté législative d'ouvrir l'accès à cette procédure.
- ▮ Les critères du choix : la pesée des avantages et des inconvénients pour l'entreprise et ses dirigeants.
- ▮ Conclusion : pourquoi, et comment, choisir la procédure de sauvegarde face à l'alternative des procédures préventives amiables ?

## Seconde table ronde : Quelles conséquences de la sauvegarde pour les salariés et pour les partenaires de l'entreprise (actionnaires, créanciers, fournisseurs, clients et autres co-contractants, investisseurs, etc.) ?

- ▮ Les effets de la procédure au regard des salariés
- ▮ L'impact de la sauvegarde sur les co-contractants
- ▮ Sort et rôle des créanciers dans la procédure
- ▮ La place des investisseurs / actionnaires

## Accès

**Park Hyatt Paris Vendôme - 5 rue de la Paix - 75002 Paris**  
**Métro : Opéra**  
**Parking : Place Vendôme**  
**Service voiturier de l'hôtel**

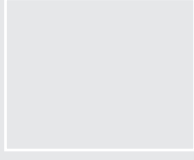
CMS Bureau Francis Lefebvre, 1-3 villa Emile Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France  
T + 33 1 47 38 55 00 – F +33 1 47 38 55 55 – info@cms-bfl.com – www.cms-bfl.com

**CMS Bureau Francis Lefebvre** est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2240 avocats et 595 associés, CMS s'appuie sur 48 implantations dans le monde.

**Cabinets membres de CMS :** CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni, CMS Albiñana & Suárez de Lezo, CMS Bureau Francis Lefebvre, CMS Cameron McKenna LLP, CMS DeBacker, CMS Derks Star Busmann, CMS von Erlach Henrici AG, CMS Hasche Sigle, CMS Reich-Rohrwig Hainz.

**Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS :** Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich, Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, New York, Pékin, Prague, Sao Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.

Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.



## **C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre**

à l'attention de Madame Christiane Vatel  
1 - 3, villa Emile Bergerat  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

# COUPON-RÉPONSE

## Un plan de relance de la sauvegarde ?

Jeu­di 19 mars 2009 de 8 h 30 à 10 h 30 - Park Hyatt Paris Vendôme - 5 rue de la Paix 75002 Paris

| M. | Société

| Fonction | Tél

| Adresse

| E-mail

Assistera  N'assistera pas

| Sera représenté par | Fonction

| E-mail

Merci de bien vouloir retourner ce coupon-réponse avant le **16 mars 2009**  
à l'attention de Christiane Vatel par courrier, par fax au 01 47 38 42 84 ou par e-mail  
à l'adresse suivante: [christiane.vatel@cms-bfl.com](mailto:christiane.vatel@cms-bfl.com)